RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

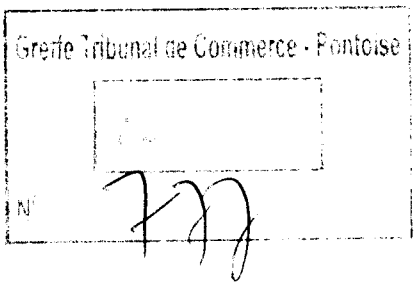
Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2011 B 01606
Numéro SIREN : 452 156 110
Nom ou dénomination : SAS 3G

Ce dépôt a été enregistré le 26/01/2021 sous le numéro de dépôt 777

SAS 3G

Société par Actions Simplifiée au capital de €.35.140
Siège Social : Chemin des Hayettes, La Croix Saint Siméon
95520 OSNY
452 156 110 RCS PONTOISE



COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise : 3G — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : LA CROIX SAINT SIMEON CHEMIN DES HAYETTES 95520 OSNY — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 45215611000028 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/03/2020

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	22 500	AU 5 625	16 875
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	34 009 600	CV	34 009 600
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	27 378	BE	27 378
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	90 783	BI	90 783
	TOTAL (II)	BJ	34 150 261	BK 5 625	34 144 636
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ	4 380 285	CA	4 380 285
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	35 854	CG	35 854
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	2 327	CI	2 327
	TOTAL (III)	CJ	4 418 467	CK	4 418 467
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	38 568 728	1A 5 625	38 563 103

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2020

Désignation de l'entreprise : 3G — Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 35 140)	DA	35 140
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	17 155 928
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 298 620
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	20 493 388
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	15 445 590
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 025 344
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	36 594
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 547 195
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	14 992
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	18 069 715
	Écarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	38 563 103

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 450 327
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	204 193

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2020

* Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 3G — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services *	FG	1 952 000	FH		FI	1 952 000
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 952 000	FK		FL	1 952 000
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	53 846
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 306
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 007 152
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	188 018
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	90 050
	Salaires et traitements *					FY	821 920
	Charges sociales (10)					FZ	322 982
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	8 750
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	39
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 431 758
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	575 395
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 999 915
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	41 900
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	3 041 815
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	261 601
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	261 601
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	2 780 214
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	3 355 609

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 3G — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	20 119
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	25 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	45 119
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	540
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	18 750
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	19 290
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII − VIII)		HI	25 829
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	82 818
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 094 086
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 795 467
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits − total des charges)		HN	3 298 620

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	40 639
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	27 799
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	53 846
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TVS 2016 JAMAIS DEBITEE		20 119
CESSION VEHICULE	18 750	25 000
AMENDES CODE DE LA ROUTE	540	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

SAGE Experts-comptables janvier 2020

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Période du 01/04/2019 au 31/03/2020 Aux comptes annuels présentée en Euro

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Matériel de transport	*4 ans*

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

Les sociétés du Groupe 3G ont été impactées différemment par la crise sanitaire du COVID-19 et l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus :

- SODIOS EXPLOITATION : les activités HYPERMARCHE, EXPRESS et DRIVE ont connu une croissance significative. La société s'attend à un impact positif sur les comptes 31/03/2020.

- OSNY VOYAGES : l'agence de voyage a maintenu une activité de suivi des dossiers en cours ; aucune vente n'a été réalisée.

- REST'OSNY : le bar et la cafétéria ont été totalement fermés; la société a fait appel au dispositif de chômage partiel.

- 3G (Holding) et SCI SCI (Immobilier) : pas d'impact sur l'activité.

Le Groupe, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le gouvernement (confinement, aides d'Etat), n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré précis à moyen terme.

A la date d'arrêté des états financiers 31/03/2020 du Groupe, la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce
- ainsi que les règlements ultérieurs venant modifier certains articles (2015-06 et 2015-07)

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Intégration fiscale

La SAS 3G est depuis le 01/04/2014 la tête du groupe fiscalement intégré composé des sociétés SAS SODIOS EXPLOITATION, EURL OSNY VOYAGES et SCI SCG.

A compter du 01/04/2016, les sociétés SARL BERNARDO et SARL REST'OSNY sont également incluses dans le périmètre d'intégration.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2020

Désignation de l'entreprise 3G — Néant * ☐

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions — Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants	M3	KS		KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	47 500	KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC		LD	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN	47 500	LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	34 009 600	8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		IP	11 895	IR		IS	15 483
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		IT	90 783	IU		IV	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	IQ	34 112 278	LR		LS	15 483
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	34 159 778	ØH		ØJ	15 483

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	25 000	MQ	22 500	MR	22 500
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG	25 000	NH	22 500	NI	22 500
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX		ØY	34 009 600	ØZ	34 009 600
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	27 378	2D	27 378
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	90 783	2G	90 783
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ		NK	34 127 761	2H	34 127 761
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	25 000	ØL	34 150 261	ØM	34 150 261

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2020

Exercice N clos le 31032020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 3G

Néant X *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2020

Désignation de l'entreprise : 3G — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	3 125	QI	8 750	QJ	6 250	QK	5 625
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	3 125	QV	8 750	QW	6 250	QX	5 625
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	3 125	ØP	8 750	ØQ	6 250	ØR	5 625

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incor-porelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW – NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

SAGE Experts-comptables janvier 2020

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 3G — Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A	6B	6C	6D
	sur immobilisations - corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	sur immobilisations - titres de participation	9U	9V	9W	9X
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	— d'exploitation		UE	UF	
	— financières		UG	UH	
	— exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 20

Désignation de l'entreprise : 3G — Néant ___ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	90 783	UV		UW	90 783
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 382		1 382		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	7 639		7 639		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	6 670		6 670		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	4 362 184		4 362 184		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 411		2 411		
	Charges constatées d'avance	VS	2 327		2 327		
	TOTAUX	VT	4 473 395	VU	4 382 612	VV	90 783
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	204 193	204 193		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	15 241 397	1 622 009	7 695 127	5 924 262
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	36 594	36 594		
Personnel et comptes rattachés		8C	75 689	75 689		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	107 146	107 146		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	737 051	737 051		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	569 920	569 920		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	57 389	57 389		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	1 025 344	1 025 344		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	14 992	14 992		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	18 069 715	VZ 4 450 327	7 695 127	5 924 262
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	1 877 260	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables janvier 2020

ALYSAUDIT

Représentée par

Christophe LE DEZ

Commissaire aux comptes

4, rue de Charenton

94140 ALFORTVILLE

tél. : 01.45.14.68.40

Patrick MALEZIEUX

Commissaire aux comptes

5, rue de l'Abbé de l'Epée

75005 PARIS

tél. : 01.42.34.99.10

SAS 3G

Société par actions simplifiée au capital de 35.140 euros

La Croix Saint-Siméon Chemin des Hayettes – 95520 Osny

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée générale d'approbation des comptes clos le 31 mars 2020

A l'Assemblée générale de la société SAS 3G,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS 3G relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Comité directeur le 25 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiqués dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « 1.4 – Autres éléments significatifs – COVID-19 » de la page 26 de l'annexe des comptes annuels.

« Les sociétés du Groupe 3G ont été impactées différemment par la crise sanitaire du COVID-19 et l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus :

- SODIOS EXPLOITATION : les activités HYPERMARCHE, EXPRESS et DRIVE ont connu une croissance significative. La société s'attend à un impact positif sue les comptes 31/03/2020.
- OSNY VOYAGES : l'agence de voyage a maintenu une activité de suivi des dossiers en cours ; aucune vente n'a été réalisée.
- REST'OSNY : le bar et la cafétéria ont été totalement fermés ; la société a fait appel au dispositif de chômage partiel.
- 3G (Holding) et SCI (Immobilier) : pas d'impact sur l'activité.

Le Groupe, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le gouvernement (confinement, aides d'Etat) , n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré précis à moyen terme.

A la date d'arrêté des états financiers 31/03/2020 du Groupe, la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. »

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations suivantes, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur les éléments suivants :

Principes et méthodes comptables

La note 1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables appliquées sur la présentation d'ensemble des comptes.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes appliquées en l'espèce et décrites dans la note 1 de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité directeur le 25 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non plus dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;

- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Alfortville et à Paris, le 31 juillet 2020.

ALYSAUDIT **Patrick MALEZIEUX**

Représentée par

Christophe LE DEZ

Commissaires aux comptes,

Membres de la Compagnie Régionale de Paris.

3G

BILAN ACTIF

Période du 01/04/2019 au 31/03/2020

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	22 500	5 625	16 875	0,04	44 375	0,12
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	34 009 600		34 009 600	88,19	34 009 600	90,39
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	27 378		27 378	0,07	11 895	0,03
Prêts						
Autres immobilisations financières	90 783		90 783	0,24	90 783	0,24
TOTAL (I)	***34 150 261***	***5 625***	***34 144 636***	88,54	***34 156 653***	90,79
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	1 382		1 382	0,00	1 000	0,00
. Organismes sociaux	7 639		7 639	0,02	7 639	0,02
. Etat, impôts sur les bénéfices					442 323	1,18
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 670		6 670	0,02	15 468	0,04
. Autres	4 364 595		4 364 595	11,32	2 997 978	7,97
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	35 854		35 854	0,09		
Charges constatées d'avance	2 327		2 327	0,01	2 300	0,01
TOTAL (II)	***4 418 467***		***4 418 467***	11,46	***3 466 708***	9,21
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***38 568 728***	***5 625***	***38 563 103***	100,00	***37 623 361***	100,00

3G

BILAN PASSIF

Période du 01/04/2019 au 31/03/2020 — Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 35 140)	**35 140**	0,09	**35 140**	0,09
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	3 700	0,01	3 700	0,01
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	17 155 928	44,49	14 713 556	39,11
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	***3 298 620***	8,55	***3 442 372***	9,15
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***20 493 388***	53,14	***18 194 768***	48,36
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	15 241 397	39,52	17 095 140	45,44
. Découverts, concours bancaires	204 193	0,53	80 770	0,21
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	1 025 344	2,66	1 672 634	4,45
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 594	0,09	71 942	0,19
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	75 689	0,20	82 445	0,22
. Organismes sociaux	107 146	0,28	98 150	0,26
. Etat, impôts sur les bénéfices	737 051	1,91		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	569 920	1,48	201 659	0,54
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	57 389	0,15	54 282	0,14
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	14 992	0,04	71 570	0,19
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***18 069 715***	46,86	***19 428 593***	51,64
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***38 563 103***	100,00	***37 623 361***	100,00

3G

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2019 au 31/03/2020 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%		
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	1 952 000		1 952 000	100,00	1 952 000	100,00		0,00
Chiffres d'Affaires Nets	**1 952 000**		**1 952 000**	100,00	**1 952 000**	100,00		0,00
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			53 846	2,76	37 350	1,91	16 496	44,17
Autres produits			1 306	0,07	1 035	0,05	271	26,18
Total des produits d'exploitation (I)			***2 007 152***	102,83	***1 990 385***	101,97	***16 767***	0,84
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			188 018	9,63	232 399	11,91	-44 381	-19,09
Impôts, taxes et versements assimilés			90 050	4,61	103 101	5,28	-13 051	-12,65
Salaires et traitements			821 920	42,11	1 025 153	52,52	-203 233	-19,81
Charges sociales			322 982	16,55	405 515	20,77	-82 533	-20,34
Dotations aux amortissements sur immobilisations			8 750	0,45	19 400	0,99	-10 650	-54,89
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			39	0,00	5	0,00	34	680,00
Total des charges d'exploitation (II)			***1 431 758***	73,35	***1 785 572***	91,47	***-353 814***	-19,81
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**575 395**	29,48	**204 813**	10,49	**370 582**	180,94
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			2 999 915	153,68	3 499 901	179,30	-499 986	-14,28
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			41 900	2,15	35 932	1,84	5 968	16,61
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***3 041 815***	155,83	***3 535 833***	181,14	***-494 018***	-13,96
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			261 601	13,40	350 980	17,98	-89 379	-25,46
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***261 601***	13,40	***350 980***	17,98	***-89 379***	-25,46
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**2 780 214**	142,43	**3 184 854**	163,16	**-404 640**	-12,70
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**3 355 609**	171,91	**3 389 667**	173,65	**-34 058**	-0,99

3G

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2019 au 31/03/2020 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	20 119	1,03			20 119	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	25 000	1,28	54 470	2,79	-29 470	-54,09
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	***45 119***	2,31	***54 470***	2,79	***-9 351***	-17,16
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	540	0,03	-99	-0,00	639	645,45
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	18 750	0,96	45 386	2,33	-26 636	-58,68
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***19 290***	0,99	***45 287***	2,32	***-25 997***	-57,39
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**25 829**	1,32	**9 183**	0,47	**16 646**	181,27
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	82 818	4,24	-43 522	-2,22	126 340	290,29
Total des Produits (I+III+V+VII)	***5 094 086***	260,97	***5 580 688***	285,90	***-486 602***	-8,71
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***1 795 467***	91,98	***2 138 316***	109,54	***-342 849***	-16,02
RÉSULTAT NET	**3 298 620** *Bénéfice*	168,99	**3 442 372** *Bénéfice*	176,35	**-143 752**	-4,17
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2020 dont le total est de 38 563 102,78 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 3 298 619,58 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

SOMMAIRE

Période du 01/04/2019 au 31/03/2020

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Dettes garanties par sûretés réelles
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Matériel de transport	*4 ans*

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.4 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

Les sociétés du Groupe 3G ont été impactées différemment par la crise sanitaire du COVID-19 et l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus :

- SODIOS EXPLOITATION : les activités HYPERMARCHE, EXPRESS et DRIVE ont connu une croissance significative. La société s'attend à un impact positif sur les comptes 31/03/2020.

- OSNY VOYAGES : l'agence de voyage a maintenu une activité de suivi des dossiers en cours ; aucune vente n'a été réalisée.

- REST'OSNY : le bar et la cafétéria ont été totalement fermés; la société a fait appel au dispositif de chômage partiel.

- 3G (Holding) et SCI SCI (Immobilier) : pas d'impact sur l'activité.

Le Groupe, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le gouvernement (confinement, aides d'Etat), n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré précis à moyen terme.

A la date d'arrêté des états financiers 31/03/2020 du Groupe, la Direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce
- ainsi que les règlements ultérieurs venant modifier certains articles (2015-06 et 2015-07)

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Intégration fiscale

La SAS 3G est depuis le 01/04/2014 la tête du groupe fiscalement intégré composé des sociétés SAS SODIOS EXPLOITATION, EURL OSNY VOYAGES et SCI SCG.

A compter du 01/04/2016, les sociétés SARL BERNARDO et SARL REST'OSNY sont également incluses dans le périmètre d'intégration.

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Install. générales, agencements, constructions Install. techniques, matériel, outillages industriels Autres install., agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	*47 500*		
TOTAL	*47 500*		
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	*34 009 600* *11 895* *90 783*		*15 483*
TOTAL	*34 112 278*		*15 483*
TOTAL GENERAL	*34 159 778*		*15 483*

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Install. générales, agencements, constructions Install. techniques, matériel, outillages industriels Autres install., agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes		*25 000*	*22 500*	*22 500*
TOTAL		*25 000*	*22 500*	*22 500*
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			*34 009 600* *27 378* *90 783*	*34 009 600* *27 378* *90 783*
TOTAL			*34 127 761*	*34 127 761*
TOTAL GENERAL		*25 000*	*34 150 261*	*34 150 261*

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Install. générales, agencements, constructions Install. techniques, matériel et outill. industriels Installations, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	*3 125*	*8 750*	*6 250*	*5 625*
TOTAL	*3 125*	*8 750*	*6 250*	*5 625*
TOTAL GENERAL	*3 125*	*8 750*	*6 250*	*5 625*

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Install. gales,agencements,constructions Install. tech., matériel, outill. industriels Installations, agencements divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers	*8 750*				
TOTAL	*8 750*				
TOTAL GENERAL	*8 750*				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises: - d'exploitation - financières - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	*90 783*		*90 783*
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	*1 382*	*1 382*	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	*7 639*	*7 639*	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	*6 670*	*6 670*	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	*4 362 184*	*4 362 184*	
Débiteurs divers	*2 411*	*2 411*	
Charges constatées d'avance	*2 327*	*2 327*	
TOTAL GENERAL	*4 473 395*	*4 382 612*	*90 783*
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	*204 193*	*204 193*		
- plus d'un an	*15 241 397*	*1 622 009*	*7 695 127*	*5 924 262*
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	*36 594*	*36 594*		
Personnel et comptes rattachés	*75 689*	*75 689*		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	*107 146*	*107 146*		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	*737 051*	*737 051*		
- T.V.A.	*569 920*	*569 920*		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	*57 389*	*57 389*		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	*1 025 344*	*1 025 344*		
Autres dettes	*14 992*	*14 992*		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	*18 069 715*	*4 450 327*	*7 695 127*	*5 924 262*
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	*1 877 260*			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	*7 639*
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	*7 639*

8.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*287 413*
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*36 462*
Dettes fiscales et sociales	*155 567*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	*479 442*

8.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	*2 327*	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	*2 327*	

Commentaires:

8.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	*3 514*	*10,00*
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	*3 514*	*10,00*

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	*1 952 000*
TOTAL	*1 952 000*

Répartition par marché géographique	Montant
France	*1 952 000*
Etranger	
TOTAL	*1 952 000*

8.6 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impots	Impots
Résultat courant	*3 355 609*	*83 562*
Résultat exceptionnel (et participation)	*25 829*	*-744*
Résultat comptable	*3 298 620*	*82 818*

Commentaires:

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Nantissement du compte titres financiers de 389 588 actions Sodios Exploitation	
- En faveur du Crédit Coopératif - nominal 9 Meuros - capital restant dû = 5 550 Keuro	*9 000 000*
- En faveur de la BPI - nominal 9 Meuros - capital restant dû = 5 804 Keuros	*9 000 000*
Nantissement de 2ème rang de 111 309 actions Sodios Exploitation sur 389 588 en faveur du vendeur SODIOS SA; soit une valeur nominale de 9 714 124 euros	*9 714 124*
Engagements de retraite	*101 994*
TOTAL	*27 816 118*
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Cautions des parrains dans le cadre du rachat de 99,99% des actions de Sodios Exploitation, en garantie des emprunts BPI et Crédit Coopératif de 9Meuros chacun	
- ECHIROLLES DISTRIBUTION SAS 25%	*2 838 497*
- MEYZIEUX DISTRIBUTION SAS 12,5%	*1 419 248*
- PARIS-DISTRIBUTION SAS 25%	*2 838 497*
- SOD SA 12,5%	*1 419 248*
- SODICO EXPANSION SAS 12,5%	*1 419 248*
- VILLE LA DIS SAS 12,5%	*1 419 248*
Capital restant dû au 31/03/2020 = 11 353 985 Euros	
TOTAL	*11 353 985*
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	*11 353 985*
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.2 - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*11 353 985*
Emprunts et dettes financières divers - crédit vendeur	*3 600 000*
TOTAL	*14 953 985*

9.3 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
Autres :	
TOTAL	

Allègements de la dette future d'impôts	Montant
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Autres :	

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

TOTAL

Nature des différences temporaires	Montant
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	*314 047*
Moins-values à long-terme	

Commentaires:

9.4 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

	Montant
Rémunérations allouées aux membres:	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

9.5 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	*10 100*
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	*10 100*

Commentaires:
SAS ALYSAUDIT = 5 100 euros
M. PATRICK MALEZIEUX = 5 000 euros

9.6 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	*8*	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	*1*	
Ouvriers		
TOTAL	*9*	

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.7 - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		*101 994*	
TOTAL		*101 994*	

Commentaires:
Hypothèses retenues :
- Départ volontaire à la retraite à 65 ans
- Croissance des salaires = 1%
- Taux d'actualisation = 1,42% (taux iBoxx Corporate AA10+ au 31/03/2020)
- Table de mortalité : TD1416

9.8 - IDENTITE DES SOCIETES-MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

SAS 3G
CHEMIN DES HAYETTES - LA CROIX SAINT SIMEON
95520 OSNY
SIRET 45215611000028

ANNEXE

Période du 01/04/2019 au 31/03/2020 Aux comptes annuels présentée en Euro

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/03/2020 12 mois	31/03/2019 12 mois	31/03/2018 12 mois	31/03/2017 12 mois	31/03/2016 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	*35 140*	*35 140*	*35 140*	*35 140*	*35 140*
b) Nombre d'actions émises	*3 154*	*3 154*	*3 154*	*3 154*	*3 154*
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	*1 952 000*	*1 952 000*	*1 953 750*	*1 954 000*	*1 800 000*
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*3 390 188*	*3 418 249*	*3 014 495*	*3 068 587*	*2 203 540*
c) Impôt sur les bénéfices	*82 818*	*-43 522*	*-33 524*	*141 889*	*64 415*
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*3 307 370*	*3 461 771*	*3 048 019*	*2 926 698*	*2 139 125*
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*3 298 620*	*3 442 372*	*3 022 874*	*2 902 923*	*2 121 099*
f) Montants des bénéfices distribués	*1 000 000*	*1 000 000*	*900 000*	*500 000*	*100 000*
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*1 049*	*1 098*	*966*	*928*	*678*
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*1 046*	*1 091*	*958*	*920*	*673*
c) Dividende versé à chaque action	*317*	*317*	*285*	*159*	*32*
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	*9*	*9*	*8*	*8*	*8*
b) Montant de la masse salariale	*821 920*	*1 025 153*	*982 330*	*796 897*	*778 111*
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	*322 982*	*405 515*	*394 465*	*331 304*	*323 185*

Observations complémentaires

ANNEXE

Période du 01/04/2019 au 31/03/2020 Aux comptes annuels présentée en Euro

10 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SODIOS EXPLOITATION	*3 885 990*	*5 540 079*	*99,99*	*34 000 000*	*34 000 000*	*392 736*		*134 162 718*	*1 962 528*	*1 000 000*
SCG	*10 000*	*669 821*	*96,00*	*9 500*	*9 500*	*3 518 334*		*624 932*	*167 180*	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

SAS 3G

Société par Actions Simplifiée au capital de €.35.140
Siège Social : Chemin des Hayettes, La Croix Saint Siméon
95520 OSNY
452 156 110 RCS PONTOISE

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020 ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU LUNDI 17 AOUT 2020

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2020, s'élevant €.3.298.619,58 de la manière suivante :

- à distribuer aux associés à titre de dividendes €.1.000.000
- le solde à la réserve facultative, soit la somme de €.2.298.619,58

En conséquence, chaque action donne droit à son titulaire à un dividende de €.284,58.

Les dividendes sont payables au siège social, à compter du 2 septembre 2020.

L'Assemblée Générale rappelle que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment la Loi de Finances pour 2018 :

1 - les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30 % regroupant :

*le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80 %, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à €.50 000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à €.75 000 pour les couples soumis à imposition commune.
*les prélèvements sociaux de 17,20 %,
les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 - Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué

En conséquence :
- la réserve légale reste fixée à la somme de €.3.700,
- la réserve facultative est portée de €.17.155.928,11 à €.19.454.547,69.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate que les dividendes suivants ont été distribués aux associés au cours des trois derniers exercices, à savoir :

- par décision de l'Assemblée Générale du 14 septembre 2017, la somme de €.900.000, soit un dividende de €.256,12 par action, ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 %, calculé sur la totalité de son montant ;
- par décision de l'Assemblée Générale du 20 septembre 2018, la somme de €.1.000.000, soit un dividende de €.284,58 par action, ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 %, calculé sur la totalité de son montant ;

- par décision de l'Assemblée Générale du 19 septembre 2019, la somme de €.1.000.000, soit un dividende de €.284.58 par action, ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 %, calculé sur la totalité de son montant ;

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

